

représentants de se détacher des strictes positions nationales et d'échanger leurs vues de façon franche et directe. C'est sans doute ce qui explique la rareté des documents officiels émanant de la session, qui ne recouvrent en fin de compte qu'une infime partie du problème. Un groupe s'est révélé particulièrement efficace, celui formé à la diligence du ministre norvégien M. Jens Evensen: composé d'une quarantaine d'éminents juristes, dont l'ambassadeur du Canada M. J. A. Beesley, et représentant les cinq continents et les intérêts les plus divers, le Groupe Evensen était chargé de rédiger des textes acceptables sur les principales questions intéressant le droit de la mer. Après avoir délibéré de façon soutenue lors de deux réunions intersessionnelles d'une durée de deux semaines à New York, et chaque jour par la suite à Genève, le Groupe a présenté, sur les questions de la zone économique, des pêcheries et du plateau continental, des textes auxquels a souscrit la grande majorité.

Dans le but de sortir de l'impasse, la deuxième Commission, où les travaux trébuchaient sur les aspects traditionnels du droit de la mer, et de sauvegarder les résultats positifs obtenus de façon officieuse par le Groupe Evensen, la Conférence confia, le 18 avril, aux présidents des trois principales commissions le mandat de préparer, dans le cadre de consultations et de discussions officielles, une série d'articles de traité qui permettraient aux commissions d'activer leurs travaux futurs. Le président de la Conférence, l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. S. H. Amerasinghe prit la sage décision de présenter à la toute fin de la session les trois séries d'articles formant un "texte unique de négociation", sans laisser aux délégués la chance de donner libre cours à leurs commentaires et à leurs réactions. Lorsque toutes les parties prirent finalement connaissance du texte unique, à l'occasion de la séance plénière du 9 mai, le président leur précisa qu'il ne s'agissait pas d'un document adopté ou négocié, mais plutôt d'un instrument qui servirait de base aux négociations de la prochaine session. Les principaux points du texte unique seront étudiés ci-dessous à la lumière des discussions qui ont pris place tant au sein des réunions officielles de la Conférence qu'à l'extérieur.